



COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL de la commune de LONGPONT

Séance du 06.12.2017

REPUBLIQUE FRANCAISE		
DEPARTEMENT AISNE		
Nombre de membres		
En exercice	Présents	Votants
11	09	10
Date de convocation : 27.11.2017		
Date d'affichage : 27.11.2017		

Le six décembre deux mille dix-sept à 20 h, le Conseil Municipal de Longpont, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de M. Gilles DAVALAN, Maire.

Présents : VERDUN Isabelle - DELBENDE Bruno – THEVENON Patrice – Jean-Pierre DUVAL —Gérard PARIS - Michel BRUNET- - Amélie DUMAY - Christian MOQUET

Absents excusés : Thierry GAUTHIER - MANGAS Francisco

Pouvoir : Monsieur Thierry Gauthier donne pouvoir à Monsieur Michel Brunet.

Secrétaire : Amélie DUMAY

Monsieur le Maire demande à ajouter un point à l'ordre du jour concernant les délégués du syndicat de l'Ourcq et la compétence de Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations suite à la loi du 27/01/2014. Délégation de nos représentants à la CCRV. Le conseil municipal donne son accord.

01 Approbation du compte-rendu de la réunion du Conseil Municipal du 04.10.2017

Ce compte-rendu est approuvé à l'unanimité

02 Délégués titulaires et suppléants du Syndicat de l'Ourcq et du syndicat intercommunal pour la gestion du bassin versant du Clignon,

Modification de la délibération du 04.11.2016

Michel Brunet – délégué titulaire

Christian Moquet – délégué titulaire

Isabelle Verdun – déléguée suppléante

Amélie Dumay – déléguée suppléante

03 Décision Modificative Budgétaire corrective

Suite à la délibération budgétaire modificative du 28.06.2017 concernant l'amortissement des travaux d'enfouissement du Hameau de Chavigny, il convient de faire une Décision Modificative corrective, le conseil municipal après en avoir délibéré donne son accord :

Chap. 040 art. 2804183 + 2482.91 €

Chap. 041 art. 204183 - 2482.91 €

04 Délibération Aisne Partenariat voirie – Nouveau financement voirie départementale

Le Conseil Municipal,

Vu le nouveau règlement AISNE PARTENARIAT VOIRIE 2018-2025 adopté par l'Assemblée départementale lors de sa réunion du 25 septembre 2017.

Considérant que les communes pourront bénéficier d'une subvention APV du département sur leurs travaux de voirie dans la seule mesure où elles s'engageront formellement à adhérer à ce dispositif et à verser leur cotisation, selon les modalités explicitées dans le règlement,

Décide d'adhérer à AISNE PARTENARIAT VOIRIE pour la période 2018-2025

S'engage à acquitter annuellement la cotisation calculée selon les règles précisées dans ledit règlement.

05 Délibération Amende de police pour travaux sécurisation rue de la belle croixRD2 et rue St Louis RD17

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal :

-Sollicite une subvention auprès de l'Etat au titre de la répartition du produit des amendes de police.

-S'engage à réaliser les travaux dans un délai de 2 ans à compter de la notification de subvention.

-Demande une dérogation pour commencement des travaux par anticipation.

06 Rapport d'activités – CC Retz en Valois – Transports et déchets

Monsieur le Maire met à disposition du conseil municipal, les rapports d'activités 2016 de la Communauté de Communes Retz en Valois concernant les transports à la demande Villéo et Retzéo et celui du syndicat départemental des déchets VALOR' AISNE

07 Autorisation d'engager des dépenses d'investissement 2018

Vu l'article L.1612-1 du code général des collectivités territoriales,

Le conseil municipal doit autoriser le maire à engager, liquider et mandater des dépenses d'investissement dans la limite du quart des crédits ouverts au budget 2017 avant le vote du budget primitif 2018,

Vu le rapport soumis à son examen,
Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

- autorise le maire à engager, liquider et mandater des dépenses d'investissement avant le vote du budget primitif 2018 à hauteur de ce qui est prévu par la loi soit 1/4 des dépenses du budget primitif 2017. Il pourrait s'agir de l'embellissement du village - achat de jardinières en béton et taille haie sur perche.

08 Acceptation d'un don de l'association Longpont-Avenir

Le Conseil Municipal accepte le chèque de l'association Longpont-Avenir d'un montant de 2455 €

Questions diverses

Information sur le Plan Local d'Urbanisme intercommunal (réunions thématiques - Potentiel foncier)
Travaux de nettoyage et pérennisation des saignées rue de la belle croix par la voirie départementale.

27 janvier 2018 – à partir de 18 h au cellier de l'abbaye.
Vœux du conseil municipal suivi d'un apéritif et d'une soirée festive
Le repas des anciens se fera à cette occasion.

Lettre de remerciements du comité des fêtes pour la subvention communale
Lettre de remerciements de l'Association pour la renaissance de la sonnerie du carillon de Longpont du versement exceptionnel de la subvention communale.

Fin de la séance à 21 h 45

Gilles Davalan, Maire	Gérard Paris, Maire-Adjoint	Patrice Thevenon, Maire-Adjoint
Bruno Delbende, Maire-Adjoint	Michel Brunet Pouvoir	Thierry Gauthier Abs excusé - Pouvoir
Christian Moquet	Amélie Dumay	Jean-Pierre Duval
Isabelle Verdun	Francisco Mangas Abs excusé	